

La vengeance du roi d'Escavalon et le sermon de l'ermite: carrefour de deux itinéraires dans *Le Conte du Graal* de Chrétien de Troyes¹

Yoshio KONUMA

Lorsque Perceval visite pour la première fois le Château du Graal, il reçoit une épée très mystérieuse. D'après les mots du roi Pêcheur, cette épée lui est destinée : «Biax frere, ceste espee / Vos fu voëe et destinee» (éd. William Roach, vv.3167–8)². Suite à cet épisode, le jeune chevalier recevra une information tout à fait paradoxale. La cousine germaine de Perceval lui apprend que cette arme le trahira un jour : «Qu'ele vos traïra sanz faille / Quant vos venrez en grant bataille, / K'ele vos volera en pieces» (vv.3661–3). Perceval continue sa route en ceignant cette épée³ pour deviner l'énigme du Graal et de la Lance–qui–saigne. La mission du chevalier errant est semblable à celle des médiévistes qui se consacrent à l'étude du *Conte du Graal*, dernier roman inachevé de Chrétien de Troyes. En effet, comme le symbolise l'épée de Perceval, dont le destin est de se briser «en grant bataille» (v.3662), le romancier champenois a divisé *Le Conte du Graal* en quelques parties pour une raison qui ne nous est pas explicitement révélée. C'est ce que nous tenterons d'expliquer dans le présent travail.

De nos jours, la plupart des médiévistes modernes ne s'interrogent plus sur

1 Cet article est fondé sur la présentation de mon exposé au congrès de la branche japonaise de la Société Internationale Arthurienne (Tokyo, le 21 décembre 2003). Mais j'ai déjà présenté le même contenu dans mes deux mémoires : mémoire de maîtrise soutenu à l'Université municipale de Tokyo (le 10 janvier 2001) et mémoire de DEA soutenu à l'Université de Strasbourg (le 10 octobre 2002). Je tiens à témoigner ici ma reconnaissance profonde à mes trois directeurs de recherche, MM. les Professeurs Taijiro AMAZAWA, Machio OKADA et Michel STANESCO.

2 Nos références du *Conte du Graal* renvoient à l'édition de William Roach, voir Chrétien de Troyes, *Le Roman de Perceval ou Le Conte du Graal*, publié d'après le ms fr.12576 de la Bibliothèque Nationale, seconde édition revue et augmentée, Genève, Droz, 1959 (TLF.71).

3 Le narrateur explique que cette arme est une des "trois" précieuses épées que le mystérieux forgeron a autrefois fabriquées. Sa lame ne se rompt jamais, excepté face à un seul danger, que celui qui l'a forgé est seul à connaître. D'après la cousine de Perceval, pour réparer les pièces de cette épée, il faut aller chez Tribœt, fabricant de l'épée qui habite à Cothoatre (transcription du moyen anglais «Scottewatre», signant le Firth of Forth entre l'Ecosse et l'Angleterre) : «Car cil le fist et refera, / Ou jamais faite ne sera / Por home qui s'en entremete. / Gardez que autres main n'i mete, / Qu'il n'en saroit venir a chief.» (vv.3681–5).

l'unité du *Conte du Graal*. Selon la classification traditionnelle de Jean Frappier⁴, *Le Conte du Graal* est constitué de seize épisodes parmi lesquels onze relatent les aventures de Perceval et cinq retracent celles de Gauvain. Cependant, le nombre de vers des deux parties du diptyque n'est pas trop disparate : les épisodes de Perceval atteignent environ 5100 vers et ceux de Gauvain 4100. D'après Gerbert de Montreuil, un des quatre continuateurs du *Conte du Graal*, Chrétien de Troyes n'aurait pu achever son dernier ouvrage avant sa mort : «Ce nous dist Crestiens de Troie / Qui de Percheval comencha, / Mais la mors qui l'adevancha / Ne li laissa pas traire affin» (éd. Mary Williams, vv.6984–7)⁵. Aussi, le récit s'interrompt brusquement lors de la scène de la Pentecôte dans la cité d'Orquenie. Malgré quelques continuations qui prolongent bon nombre de manuscrits du *Conte du Graal*, de toute évidence, il manque une dernière partie à l'ouvrage authentique de Chrétien de Troyes. Cependant cela signifie-t-il que l'auteur ne donne pas de conclusion à son ouvrage? Dans la plupart des cas, les chercheurs d'aujourd'hui comme les contemporains de notre romancier admettent que l'absence de dénouement du roman n'est dû qu'à son inachèvement. C'est pourquoi il reste impossible de définir avec certitude le projet élaboré par Chrétien de Troyes, à moins de recourir aux versions étrangères et postérieures du *Conte du Graal* comme le *Parzival* de Wolfram von Eschenbach, l'*Historia Peredur ab Efwrawg* et *Sir Percyvell of Gales*, etc. Au premier abord, ce point de vue ne laisse pas de place au doute. Philippe Ménard dit : «Plus que tout autre, un texte incomplet pose de graves problèmes d'interprétation.»⁶. Toutefois, l'explication définitive sur l'énigme du Graal et de la Lance-qui-saigne fait-elle vraiment défaut dans *Le Conte du Graal*? La conclusion révélant les véritables intentions de Chrétien de Troyes existe-t-elle dans la dernière partie?

Un grand nombre d'études déjà consacrées à Chrétien de Troyes, surtout depuis *Le Sens de l'Aventure et de l'Amour (Chrétien de Troyes)* de Reto R. Bezzola⁷, nous confortent dans l'idée que les romans arthuriens de notre auteur se

⁴ Jean Frappier, *Chrétien de Troyes et le mythe du Graal : étude sur Perceval ou le Conte du Graal*, 2^e édition corrigée, Paris, SEDES, 1979, pp.75–161 et 213–54.

⁵ Nous pouvons trouver une indication sur la mort de Chrétien de Troyes, qui l'a empêché de terminer son dernier roman, dans la continuation de Gerbert de Montreuil. Cette continuation n'existe que dans le ms.T (B.N. fr.12576) et le ms.V (B.N. nouv.acquis.fr.6614), et elle est insérée entre la deuxième continuation et la troisième continuation (ce que l'on appelle la Continuation de Manessier). Voir Gerbert de Montreuil, *La Continuation de Perceval*, éd. Mary Williams, Paris, Champion, 1922 (CFMA.28), t.1.

⁶ Philippe Ménard, «Enigmes et mystères dans le *Conte du Graal*» in le même auteur, *De Chrétien de Troyes au Tristan en prose : études sur les romans de la Table Ronde*, Genève, Droz, 1999, p.73 ; On ne saurait trop recommander la lecture de ce bilan définitif sur les problèmes mystérieux dans *Le Conte du Graal*, malgré que sa conclusion soit essentiellement différente de la nôtre.

caractérisent par la construction bipartite du récit. Toutefois, à la différence de ses autres romans, *Le Conte du Graal* a pour particularité de comporter un récit largement consacré aux aventures du seul Gauvain. A la suite de l'épisode de la Demoiselle Hideuse, le neveu du roi Arthur joue un rôle principal dans cinq épisodes qui occupent la moitié du roman. En revanche, dans la suite de cette œuvre, Gauvain ne reste pas nécessairement le personnage central, car, comme une île isolée flottant sur l'océan, l'épisode de l'ermite, où Perceval fait son apparition (environ 300 vers), est inséré entre deux épisodes concernant exclusivement Gauvain. Immédiatement après que le second protagoniste s'est mis à la recherche de la Lance-qui-saigne, le premier confesse son péché à l'ermite, un de ses oncles, qui lui révèle le cœur de l'énigme du Graal.

La présence de l'épisode de l'ermite éclaire la question qui nous occupe. Le roman de Perceval et celui de Gauvain s'entrecroisent d'une manière discontinue au milieu du *Conte du Graal*. Par conséquent, il nous semble que cet enchevêtrement entrave sensiblement le déroulement linéaire des deux itinéraires empruntés par Perceval et Gauvain. Pour quelle raison le poète d'une «molt bele conjointure» (*Erec et Enide*, éd. Mario Roques, v.14)⁸ a-t-il créé cette composition complexe? En 1902, Gustav Gröber, professeur à l'Université de Strasbourg, a, pour la première fois, posé la question de la dualité structurale du *Conte du Graal* dans son *Grundriss der romanischen Philologie*⁹. D'après cet érudit allemand, le récit de Perceval et celui de Gauvain seraient, à l'origine, deux romans différents écrits par Chrétien de Troyes. Après la mort de ce dernier, quelque continuateur les aurait réunis intentionnellement en un même roman, provoquant ainsi l'irrationalité de la structure du *Conte du Graal*. Des hypothèses plus ou moins semblables à celle de G. Gröber ont fréquemment été émises par ses successeurs comme, notamment Philipp August Becker¹⁰, Ernest Hœpffner¹¹, Stefan Hofer¹², Douglas D. R Owen¹³,

7 Reto R. Bezzola, *Le Sens de l'Aventure et de l'Amour (Chrétien de Troyes)*, Paris, La Jeune Parque, 1947, p.81 sqq.

8 Chrétien de Troyes, *Les Romans de Chrétien de Troyes édités d'après la copie de Guiot (Bibl. nat., fr.794)*, t.1 : *Erec et Enide*, éd. Mario Roques, Paris, Champion, 1952 (CFMA.80).

9 Gustav Gröber, *Grundriss der romanischen Philologie*, Strasbourg, Karl J. Trübner, t.2, 1902, p.504.

10 Philipp August Becker, «Von den Erzählern neben und nach Chrestien de Troyes» in *Zeitschrift für romanische Philologie*, t.55, 1935, pp.385–445.

11 Ernest Hœpffner, «Compte rendu de Gustave Cohen, *Un grand romancier d'amour et d'aventure au XII^e siècle : Chrétien de Troyes et son œuvre*, Paris, Boivin, 1931», in *Romania*, t.57, 1931, pp.579–85.

12 Stefan Hofer, «La structure du *Conte du Graal* examinée à la lumière de l'œuvre de Chrétien de Troyes» in *Les Romans du Graal dans la littérature des XII^e–XIII^e siècles : Strasbourg, 29 Mars–3 Avril 1954*, Paris, Editions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1956, pp.15–30.

13 Douglas D. R. Owen, *The Evolution of the Grail Legend*, Edinburgh, Oliver & Boyd, 1968 (St. Andrews University Publications. 58).

Leo Pollman¹⁴ et Martín de Riquer¹⁵. Que certains médiévistes admettent la discontinuité ou que d'autres défendent la continuité des deux parties essentielles du roman, la divergence de leurs points de vue a souvent provoqué des polémiques entre deux écoles. Dans les années 1950–70, les monistes et les pluralistes s'affrontent au sujet de la double construction inhérente au *Conte du Graal*¹⁶. Nous évitons de détailler la réfutation des philologues consciencieux¹⁷ qui considèrent l'ensemble des éléments divers de ce diptyque comme réductible à l'unité et de discuter le bien-fondé des nouvelles hypothèses concernant ce problème¹⁸. Car, ainsi que les chevaliers dans la recherche du Château du Graal, il reste vrai que les médiévistes peinent à atteindre le fond du problème et à clarifier la poétique de Chrétien de Troyes, et cela malgré tous les efforts déjà consacrés à l'étude structurale du *Conte du Graal*.

14 Leo Pollmann, *Chrétien de Troyes und der Conte del Graal*, Tübingen, Max Niemeyer, 1965 (Beihefte zur *Zeitschrift für romanische Philologie*, 110).

15 Martín de Riquer, «Perceval y Gauvain en “Li contes del Graal”» in *Filologia Romanza*, t.4, 1957, pp.119–47 et «La composicion de “Li contes del Graal” y el “Guiromelant”» in *Boletín de la Real Academia de Buenas Letras de Barcelona*, t.27, 1957–8, pp.279–320.

16 Sur le détail de cette polémique, voir Erdmuthé Döffinger–Lange, *Der Gauvain–Teil in Chrétiens Conte du Graal : Forschungsbericht und Episodenkommentar*, Heidelberg, Universitätsverlag C. Winter, 1998, pp.31–71.

17 Nous avons principalement retenu les noms de Maurice Delbouille, Jean Frappier, David Hoggan, Erich Köhler et Félix Lecoy, etc. Voir Maurice Delbouille, «Chrétien de Troyes et le “livre del Graal”» in *Travaux de Linguistique et de Littérature*, t.6, 2, 1968, pp.7–35 ; Jean Frappier, «Sur la composition du *Conte du Graal*» in *Le Moyen Age*, t.64, 1958, pp.67–102 (repris par le même auteur, *Autour du Graal*, Genève, Droz, 1977, pp.155–83) et «Note complémentaire sur la composition du *Conte du Graal*» in *Romania*, t.81, 1960, pp.308–37 (repris dans *ibid.*, pp.185–210) ; David Hoggan, «Le péché de Perceval : pour l'authenticité de l'épisode de l'ermite dans le *Conte du Graal* de Chrétien de Troyes» in *Romania*, t.93, 1972, pp.50–76, 244–75 ; Erich Köhler, «Zur Diskussion über die Einheit von Chrestiens *Li Contes del Graal*» in *Zeitschrift für romanische Philologie*, t.75, 1959, pp.523–39 ; Félix Lecoy, «Compte rendu de Martín de Riquer “La composicion de “Li contes del Graal” y el “Guiromelans”» in *Romania*, t.80, 1959, pp.268–74 et «Compte rendu de Jean Marx “La quête manquée de Gauvain” in *idem.*, t.82, 1961, pp.556–7.

18 Keith Busby, *Gauvain in Old French Literature*, Amsterdam, Rodopi, 1980, pp.83–151 et «Reculer pour mieux avancer : l'itinéraire de Gauvain dans le “Conte du Graal”» in *Chrétiens de Troyes et le Graal : colloque arthurien belge de Bruges*, Paris, Nizet, 1984, pp.17–26 ; Jean-Claude Lozac’hmeur, «Recherches sur les origines indo-européennes et ésotériques de la légende du Graal» in *Cahiers de Civilisation Médiévale*, t.30, 1987, pp.45–63 ; J.–Cl Lozac’hmeur et Shigemi Sasaki, «A propos de deux hypothèses de R. S. Loomis : éléments pour une solution de l'énigme du Graal» in *Bulletin Bibliographique de la Société Internationale Arthurienne*, t.34, 1982, pp.207–21 ; Antoinette Saly, «Beaurepaire et Escavalon» in *Travaux de Linguistique et de Littérature*, t.16.1, 1978, pp.469–81 (repris par le même auteur, *Image, Structure et Sens : études arthuriennes*, Aix-en-Provence, Publications du CUER MA, 1994, pp.75–88) et «La récurrence des motifs en symétrie inverse et la structure du *Perceval* de Chrétien de Troyes» in *ibid.*, t.21.2, 1983, pp.21–41 (repris dans *ibid.*, pp.89–109).

Certes, le dernier roman de Chrétien de Troyes se caractérise par une progression extrêmement irrégulière, mais cela ne signifie pas que cette œuvre manque de conception logique. Les médiévistes d'autrefois ont souvent considéré que la partie–Gauvain et l'épisode du Vendredi Saint avaient été inventés par quelque scribe ou autre romancier. Leur méprise s'explique par le fait qu'ils ont étudié le fond et la forme du roman médiéval à la lumière des conceptions sur le roman moderne¹⁹. Le recours au rationalisme moderne nous permet-il d'interpréter l'imaginaire médiéval inhérent au *Conte du Graal*? Nous avons des doutes à ce propos. A notre avis, c'est l'imagination moderne qui nous empêche de comprendre le rationalisme médiéval. Ce qui est important, lorsque nous étudions *Le Conte du Graal*, ce n'est pas nécessairement de recourir à la théorie plus ou moins ésotérique sur la mythologie celtique ou encore à la liturgie chrétienne, mais d'essayer d'élucider la composition propre à cet ouvrage. De même que la grande cathédrale du Moyen Age se construit avec le style architectural de son époque, *Le Conte du Graal* se forme avec le style particulier au poète médiéval, dont la nature diffère sensiblement de celle de la littérature du XIX^e et du XX^e siècles. Allons, tout d'abord, à l'essentiel de la question. *Le Conte du Graal* ne reste pas nécessairement incomplet. Bien que le romancier soit mort et qu'il ait interrompu sa rédaction, Chrétien de Troyes a, sans aucun doute, donné d'une manière indirecte une sorte de «conclusion» à son ultime roman. D'après nous, l'absence de dénouement dans *Le Conte du Graal* ne constitue pas un obstacle dans l'élucidation de l'énigme du Graal et de la Lance–qui–saigne. C'est dans la partie centrale du roman, au croisement de l'épisode du roi d'Escavalon et de celui de l'ermite, que le romancier champenois nous révèle clairement le nœud de son ouvrage. L'épisode du Vendredi Saint est inséré, d'une manière acrobatique, entre deux épisodes concernant Gauvain. Pourtant, ce bref épisode racontant la quête de Perceval ne rompt pas la continuité logique du *Conte du Graal*. Paradoxalement, le sermon de l'ermite explique le passage sur la vengeance du roi d'Escavalon dans la structure symétrique du *Conte du Graal*. Ces deux pièces du puzzle, ces deux informations fragmentaires sur le Graal et la Lance–qui–saigne, fusionnent pour fournir une réponse possible à l'énigme de ces deux objets merveilleux. Notre étude consiste donc à découvrir ce que le romancier a voulu implicitement exprimer

19 A ce propos, Per Nykrog explique : «A reader permeated with the conceptions and the laws ruling the novel as Stendhal wrote it, feels relatively at ease with *Yvain*, and he will be able to adjust to the adventures of Perceval himself —for they offer a progression that corresponds to the phases in an *Entwicklungsroman*— but faced with those of Gauvain, with which they are nevertheless closely bound up, such a reader is completely at a loss.» (Per Nykrog, «Two Creators of Narrative Form in Twelfth Century France : Gautier d'Arras — Chrétien de Troyes» in *Speculum*, t.48, 1973, p.271).

dans le dualisme de son conte. Expliquer ce schéma romanesque contribuerait à éclaircir les intentions de Chrétien de Troyes concernant le mystère du Graal et de la Lance–qui–saigne.

* * *

Après avoir rétabli l'honneur de la Pucelle aux Petites Manches, Gauvain poursuit son voyage pour arriver au royaume d'Escavalon avant l'écoulement des quarante jours, parce qu'il doit s'y battre en duel judiciaire avec Guigambresil. Ce dernier, sujet loyal de l'ancien roi d'Escavalon, l'a sévèrement dénoncé à la cour du roi Arthur :

Guigambresils le roi conut,
Sel salua si come il dut ;
Mais Gavain ne salua mie,
Ainz l'apele de felonnie
Et dist : "Gavains, tu oceïs
Mon seignor, et si le feïs
Issi que tu nel desfias.
Honte et reproce et blasme i as,
Si t'en apel de traïson ;
Et sachent bien tuit cist baron
Que je n'i ai de mot menti."

[vv.4755–65]

C'est pourquoi Gauvain en est réduit à prouver son innocence dans un duel judiciaire. Mais le peuple du royaume d'Escavalon brûle de se venger du meurtrier de son ancien seigneur.

Dans l'épisode de la Demoiselle Hideuse, deux accusations décident du sort des deux protagonistes. D'une part, l'accusation de la Demoiselle Hideuse incite Perceval à se lancer dans une nouvelle aventure pour savoir qui est servi avec le Graal et pourquoi le sang jaillit du fer de la lance. D'autre part, celle de Guigambresil conduit Gauvain à se rendre au royaume d'Escavalon, c'est-à-dire en terre ennemie. Non seulement il doit affronter son accusateur dans un duel dangereux, mais encore il est obligé de partir à la recherche de la Lance–qui–saigne sur l'ordre du roi d'Escavalon. C'est immédiatement après le départ de Gauvain que Perceval s'arrête à l'ermitage de son oncle, un des frères de sa mère.

De prime abord, il semble que l'épisode de l'ermite engendre des obstacles qui gêneront le déroulement de l'action dans la partie–Gauvain. Cependant, si nous acceptons l'idée d'une filiation entre les deux parties du diptyque, nous devons

nécessairement découvrir la raison d'être de ce passage et le caractère spécifique du *Conte du Graal*. Le sermon de l'ermite n'est pas un élément inutile qui fragilise la cohérence de l'ouvrage de Chrétien de Troyes, mais un constituant indispensable qui approfondit la composition géométrique du *Conte du Graal*. Bien que le neveu du roi Arthur disparaisse momentanément de l'épisode, sa quête de la Lance-qui-saigne ne s'interrompt pas dans la suite du roman. L'ermite explique l'énigme du Graal et donne aussi la clé du mystère de la Lance-qui-saigne. La réciproque est également vraie. La fonction du Graal est déjà expliquée de manière implicite dans l'épisode précédent. La vengeance du roi d'Escavalon et le sermon de l'ermite sont donc indispensables, inséparables et harmonieusement liés. Avant d'approfondir l'analyse de l'épisode du roi d'Escavalon, il nous faut aborder le petit épisode qui se rapporte à Perceval et au Graal.

Suivant le conseil des pénitents, le chevalier errant se dirige vers l'ermite où ceux-ci viennent de se confesser à un ermite. Le confesseur se trouve être l'oncle maternel de Perceval. Le saint homme entend la confession de son neveu. Ce dernier lui avoue l'erreur qu'il a jadis commise chez le roi Pêcheur. En réponse à cette confession, l'ermite lui révèle que son malheur provient du péché commis envers sa mère. Or, Perceval ne sait pas que sa mère, abandonnée après son départ, succomba des suites de son terrible chagrin. Selon l'ermite, c'est grâce à ses prières qu'il échappa à de nombreux périls : «Ne n'eüsses pas tant duré, / S'ele ne t'eüst comandé / A Damedieu, ce saches tu. / Mais sa parole ot tel vertu / Que Diex por li t'a regardé, / De mort et de prison gardé.» (vv.6403-8). Puis, l'ermite évoque le cœur du mystère du Graal en ces termes :

Et quant del graal ne seüs
 Cui l'en en sert, fol sens eüs.
 Cil qui l'en en sert est mes frere,
 Ma suer et soe fu ta mere ;
 Et del riche Pescheor croi
 Qu'il est fix a icelui roi
 Qu'en cel gr[a]al servir se fait.
 Mais ne quidez pas que il ait
 Lus ne lamproie ne salmon ;
 D'une sole oïste le sert on,
 Que l'en en cel graal li porte ;
 Sa vie sostient et conforté,
 Tant sainte chose est li graals.
 Et il, qui est esperitax
 Qu'a se vie plus ne covient
 Fors l'oïste qui el graal vient,
 Douze ans i a esté issi
 Que for[s] de la chambre n'issi
 Ou le graal veüs entrer.

[vv.6413-31]

Une part de la vérité est révélée ici sur l'énigme du Graal, notamment en ce qui concerne la généalogie de la famille royale du Graal. Deux rois mystérieux résident au Château du Graal : le vieux roi, qui se fait servir avec le Graal, et son fils, le roi Pêcheur. Comme celui-ci accuse un âge avancé²⁰, son père doit avoir atteint un âge vénérable. Le roi du Graal est resté enfermé dans sa chambre depuis douze ans²¹. Du reste, il ne lui faut pas autre chose que l'hostie du Graal qui vient dans le Graal pour le maintenir en vie. Comme il est également un des frères de la mère de Perceval, il y a une relation «oncle-neveu» entre le père du roi Pêcheur et le personnage principal. Antérieurement à l'épisode de l'ermite, la cousine de Perceval et la Demoiselle Hideuse ont expliqué au jeune chevalier qu'il lui faut poser deux questions pour guérir la blessure du roi Pêcheur et pour mettre fin à la stérilité du pays : «Qui est servi par le Graal?» et «Pourquoi la lance saigne-t-elle?». L'ermite, ainsi que les deux demoiselles, nous donnent quelques informations importantes sur la personnalité du roi Pêcheur. Par conséquent, il ne nous est pas difficile de cerner cette dernière. Cependant, dans la mesure où nous dépendons exclusivement de la parole de l'ermite, l'information sur le père du roi Pêcheur est tellement fragmentaire qu'il nous semble extrêmement difficile d'entrevoir la figure de ce roi «esperitax». Qui est donc le roi du Graal? En 1928, James Douglas Bruce le considérait comme le «double» du roi Pêcheur et le «Saint Esprit». Il expliquait : «The character, which is as difficult to interpret under one theory of Grail origins as another, may have sprung, after all, from some misunderstanding of his original, on Chrétien's part. In any event, it is not fundamental in the Grail story, as is shown by circumstance that it was dropped by all the continuators of Chrétien's *Perceval*.»²².

Que nous approuvions ou non cette hypothèse, il n'est pas nécessaire,

20 Le roi Pêcheur est un vieillard qui «estoit de chaines mellés» (v.3087). Mais en réalité, comme l'a expliqué l'ermite, ce roi est un cousin de Perceval. Sur ce problème obscur, en partant de la théorie mythologique de Claude Lévi-Strauss, Daniel Poirion s'attache à expliquer rationnellement le désordre de la génération entre deux cousins. Voir Daniel Poirion, «L'ombre mythique de Perceval dans le *Conte du Graal*» in *Cahiers de Civilisation Médiévale*, t.16, 1973, pp.191-8 (repris par Denis Hüe, éd. *Polyphonie du Graal*, Orléans, Paradigme, 1998, pp.77-88).

21 D'après l'édition de W. Roach qui se fonde sur le ms.T. Comme l'a signalé Keith Busby dans son édition du *Conte du Graal*, le nombre d'années diverge quelque peu selon la transcription des scribes : «Comme l'on pourrait s'y attendre, les nombres varient énormément : A a. XV., CPSU., XX., M., XI., et les autres., XII. ; j'ai retenu la leçon de T, qui est aussi majoritaire.» (Chrétien de Troyes, *Le Roman de Perceval ou Le Conte du Graal*, édition critique d'après tous les manuscrits par Keith Busby, Tübingen, Max Niemeyer, 1993, p.505).

22 James Douglas Bruce, *The Evolution of Arthurian Romance : From the beginnings down to the year 1300*, Second edition with a supplement by Alfons Hilka, Göttingen, Vandenhoech & Ruprecht, 1928, t.1, p.262 (réimpression en 1.vol, Genève, Slatkin Reprints,1974).

comme le reconnaît J. D. Bruce lui-même, de recourir à la théorie celtique ou chrétienne pour expliquer la raison d'être du père du roi Pêcheur. Il est certain que la plupart des versions postérieures au roman de Chrétien de Troyes ignorent l'existence de ce roi spirituel. Cependant, à la différence de J. D. Bruce et de ses successeurs²³, nous n'avons aucune raison de penser que ce personnage est l'alter ego de son fils. Soit l'auteur introduit maladroitement le personnage du roi dans *Le Conte du Graal* parce qu'il méconnaît la tradition ésotérique, soit il l'invente dans l'intention, purement littéraire, de mettre en relief l'élément religieux de son œuvre. A vrai dire, ce vieux roi et son fils, charnel et infirme, sont deux personnes bien différentes. Les énigmes du Graal et de la Lance-qui-saigne ne s'expliquent, en définitive, que par la filiation royale de Perceval, en particulier celle qui le lie à son oncle, le roi du Graal. Ce que l'auteur exprime implicitement entre l'épisode du roi d'Escavalon et celui de l'ermite, c'est la symétrie entre deux parties se développant autour d'un même axe et d'un même centre. La généalogie dissimulée du premier protagoniste correspond essentiellement à celle, notoire, du second protagoniste, de sorte qu'il nous est possible de considérer l'oncle énigmatique de Perceval comme une sorte de «double» du roi Arthur, oncle de Gauvain. Cette perspective repose sur la fonction diamétralement opposée des deux objets mythiques : le Graal et la Lance-qui-saigne. D'un côté, la vie de l'oncle de Perceval est préservée par l'hostie du Graal et la quête du récipient magique est étroitement liée à la fécondité du territoire stérile du roi Pêcheur. De l'autre côté, la Lance-qui-saigne serait une arme destinée à détruire le royaume de Logres, c'est-à-dire celui du roi Arthur. Pour quelle raison le neveu du roi Arthur, meurtrier présumé de l'ancien roi d'Escavalon, doit-il l'offrir au fils de ce roi, jeune roi d'Escavalon, pour expier son ancien crime? Pourquoi le sage vassal présente-t-il brusquement à son jeune seigneur un projet concernant la recherche de cette lance effrayante? Pourquoi cette arme peut-elle détruire le royaume du roi Arthur?

La réponse à ces questions pourrait être possible si nous supposons que la Lance-qui-saigne est destinée à tuer l'oncle de Gauvain, alors que le Graal conserve la vie du roi mystérieux, oncle de Perceval. Il nous est possible de démontrer cette déduction par les deux arguments :

— La représentation des deux corps du roi, physique et symbolique, comme l'a

²³ J. Frappier, *op.cit.*, pp.205-6 ; Roger Sherman Loomis, *Arthurian Tradition and Chrétien de Troyes*, 3^e éd., New York, Columbia University Press, 1961, pp.432-3 ; Sur l'identité du père du roi Pêcheur, voir l'article important de Taijiro AMAZAWA, «Une hypothèse au sujet du père du roi Pêcheur dans *Le Conte du Graal*» in *Meijigakuin-Ronso*, numéro spécial offert au professeur Toyohiko KIGOSHI, t.10, 1975, pp.17-39 (en japonais).

montré Ernst H. Kantorowicz dans son volumineux ouvrage intitulé *The King's Two Bodies*²⁴.

— La vengeance sournoise du roi d'Escavalon, conspirée par le sage vavasseur de son royaume, pour précipiter leur ennemi mortel dans le désespoir le plus déchirant.

Au sujet de ces deux aspects qui éclairent l'unicité du *Conte du Graal*, avant d'expliquer l'épisode du roi d'Escavalon, il nous faut d'abord réfléchir au symbolisme du corps du roi, notamment à la loi de causalité entre la blessure incurable du roi Pêcheur et le malheur qui accable son royaume et son peuple. Ce phénomène ne se produit pas seulement chez le roi Pêcheur, mais s'applique aux autres rois et seigneurs rencontrés dans *Le Conte du Graal*. Ce rapport de cause à effet qui revient en leitmotiv est valable pour le corps physique et symbolique du roi Arthur. La destruction du royaume de Logres n'est-elle pas symbolique de la blessure mortelle du roi Arthur? La cousine de Perceval explique la cause de la blessure du roi Pêcheur dans ce passage significatif :

“Biax sire,
Rois est il, bien le vos puis dire ;
Mais il fu en une bataille
Navrez et mehaigniez sanz faille,
Si que puis aidier ne se pot,
Qu'il fu ferus d'un gavelot
Parmi les quisses ambesdeus,
S'en est encor si angoisseus
Qu'il ne puet sor cheval monter.
Mais quant il se velt deporter
Ou d'aucun deduit entremetre,
Si se fait en une nef metre
Et va peschant a l'ameçon ;
Por che li Rois Peschiere a non.
Et por che ensi se deduit
Qu'il ne porroit autre deduit
Por rien soffrir ne endurer.
Ne puet chacier ne riverer,
Mais il a ses rivereors,
Ses archiers et ses veneors,
Qui vont en ses forés berser.

[vv.3507–27]

²⁴ Ernst H. Kantorowicz, *The King's Two Bodies : A Study in Medieval Political Theology*, with a new preface by William Chester Jordan, Princeton, Princeton University Press, 1997.

Bien que cette citation soit très connue, certains points en demeurent encore obscurs. Il n'est plus nécessaire d'ajouter de longs commentaires concernant la plaie du roi Pêcheur «parmi les quisses ambesdeus» (v.3513)²⁵ et l'influence de cette blessure sur son domaine. Comme l'ont affirmé la cousine de Perceval et la Demoiselle Hideuse, l'infirmité du roi Pêcheur, due à un coup fatal de «gavelot» (v.3512), est en relation directe avec le délabrement de son royaume et la désolation de son peuple. La représentation corporelle du père de Perceval, décrite par la mère de Perceval, au début du *Conte du Graal*, nous en fournit un autre exemple : «Vostre peres, si nel savez, / Fu parmi la jambe navrez / Si que il mehaigna del cors. / Sa grant terre, ses grans tresors, / Que il avoit come preudom, / Ala tot a perdition, / Si chaï en grant povreté.» (vv.435–41). Le père de notre protagoniste a jadis reçu une blessure mortelle «parmi la jambe» (v.436)²⁶. C'est pourquoi, son royaume s'est complètement délabré comme si l'état de son corps était le miroir de son territoire.

Nous n'abandonnons pas l'aspect mythologique de cette question²⁷. Cependant, notre intérêt porte particulièrement sur la souveraineté des rois et des princes, sur la prospérité de leur territoire symbolisée par l'intégrité corporelle du «chasseur» suprême, parce qu'il nous semble que la cousine de Perceval explique paradoxalement la souveraineté idéale qui doit caractériser le règne des souverains médiévaux. Pourquoi un jet de javelot a-t-il privé le roi Pêcheur de l'exercice de la chasse? Cette courte lance constitue l'instrument de chasse de Perceval, arme dont il vante la supériorité sur celle du chevalier²⁸. Au début du roman, le

25 Mots recueillis dans le texte du ms.T (l'édition de W. Roach). Parmi les quinze manuscrits du *Conte du Graal*, le mot «quisses» (v.3513) n'existe que dans le ms.T, la plupart des copistes transcrivent «hanches» ou «jambes» (HLR). Il est un peu incertain que la blessure du roi Pêcheur signifie vraiment son manque de virilité, mais Wolfram von Eschenbach, l'adaptateur allemand du *Conte du Graal* déclare : «il (le roi Anfortas) fut blessé en ses parties viriles par une lance empoisonnée ; et jamais plus ton doux oncle ne recouvra la santé.» (Wolfram von Eschenbach, *Parzival (Perceval le Gallois)*, trad. Ernest Tonnelat, Paris, Aubier Montaigne, 1977, t.2, p.44).

26 Les scribes nous donnent quelques variantes intéressantes concernant la blessure du père de Perceval. Sur ce point, K. Busby explique : «Les copistes hésitent entre *jambes* (AP) / *jambe* (T) et *anche* (BCHL) / *hanches* (MQRU). Le pluriel est en tout cas préférable au singulier, et j'ai emendé la leçon de T, *jambe*, en *jambes*. Hilka remarque qu'il y a une hésitation semblable au v.3513, où il s'agit de la blessure du Roi Pêcheur. Si Chrétien a voulu établir un parallèle direct entre le père de Perceval et le Roi Pêcheur, *hanches* est peut-être la leçon authentique, mais l'auditeur attentif aurait saisi le lien avec ou sans la répétition du même mot.» (*Le Conte du Graal*, éd. K. Busby, pp.428–9).

27 R.S. Loomis, *op.cit.*, pp.389–93 ; Jean Marx, *La Légende arthurienne et le Graal*, Paris, PUF, 1952 (réimpression, Genève, Slatkine Reprints, 1996), p.159 sqq.

28 *Le Conte du Graal*, éd. W. Roach, vv.202–7 ; au sujet de la différence entre la lance et le javelot, voir Ph. Ménard, *art.cit.*, p.90 : «Un maître de la langue comme Chrétien ne confond pas une lance, d'ailleurs longue et lourde, impossible à jeter, avec un javelot court et léger. (...) Une lance ne saurait être confondue normalement avec un javelot.»

protagoniste apparaît en tenue de chasseur campagnard, monté sur un «chaceor» (cheval de chasse) et portant trois «javelots» (courte lance de chasse). Le romancier insiste alors sur la naïveté et l'allure rustique de Perceval, mais aussi sur son habileté exceptionnelle à la chasse. Dans son article ingénieux, intitulé «Sur quelques vers du *Perceval* : la biche manquée (vv.5656–5702)»²⁹, Antoinette Saly souligne la correspondance entre le meurtre sanglant du Chevalier Vermeil par Perceval et la chasse ratée de la biche blanche par Gauvain. Ce petit épisode survient avant la rencontre entre le roi d'Escavalon et le neveu du roi Arthur. Le personnage principal tue le Chevalier Vermeil par un seul coup de javelot lors de sa première visite à la cour du roi Arthur. Au contraire, le personnage secondaire échoue lamentablement à abattre la biche blanche —gibier symbolique dans la tradition arthurienne— en employant une «lance molt roide et fort» (v.5667)³⁰. Les deux héros s'équipent avec l'aide du même écuyer Yvonet. Il en résulte que l'auteur accentue le contraste entre les deux lances, l'une courte et l'autre longue, dans le parallélisme de ces épisodes. Au début du *Conte du Graal*, le jeune chasseur converse plaisamment sur la lance avec le chef des chevaliers : «“Sel te dirai, ce est ma lance.” / —“Dites vos, fait il, c'on la lance / Si com je faz mes gavelos?”» (vv.197–9).

A l'instar de J. Frappier, A. Saly insiste sur l'élément mythologique dans le symbolisme de la chasse à la biche blanche³¹, mais nous conservons des doutes quant à leur point de vue. Chez Chrétien de Troyes, la chasse ne correspond pas seulement à la capture de bêtes sauvages sur le plan mythologique, elle représente également un idéal du pouvoir seigneurial envisagé par le poète champenois. Le romancier met en exergue deux figures de seigneur, l'un étant un chasseur et l'autre ne l'étant pas. La prospérité ou la stérilité de la communauté se décident suivant l'état du corps des rois et des princes, dont la représentation corporelle est

²⁹ A. Saly, «Sur quelques vers du *Perceval* : la biche manquée (vv.5656–5702)» in Danielle Buschinger et Wolfgang Spiewok, dir. *Perceval–Parzival hier et aujourd'hui*, Greifswald, Reineke-Verlag, 1994, pp.259–69 (repris par le même auteur, *Mythes et dogmes : roman arthurien, épique romane*, Orléans, Paradigme, 1999, pp.57–67).

³⁰ Gauvain se hâte d'atteindre le royaume d'Escavalon pour le duel judiciaire contre Guigambresil. Par conséquent, il est difficile de penser que le chevalier et ses écuyers portent exprès l'instrument de la chasse. Sur la lance de Gauvain, la Pucelle aux Petites Manches dit : «Cuidiez vos que marcheanz port / Si grosse lance com cil porte?» (vv.5072–3).

³¹ J. Frappier, *op.cit.*, pp.224–5 ; A. Saly, *art.cit.*, in *Mythes et dogmes*, pp.61–2 ; à propos de la «chasse au cerf blanc» dans la tradition arthurienne, voir Rachel Bromwich, «Celtic Dynastic Themes and the Breton Lays» in *Etudes Celtiques*, t.9, 1960, p.442 sqq ; Laurence Harf-Lancner, *Les Fées au Moyen Age : Morgane et Mélusine, La naissance des fées*, Paris, Champion, 1984, pp.221–41 ; R. S. Loomis, *op.cit.*, pp.68–70 ; Kenneth G. T. Webster, *Guinevere : A Study of her Abduction*, Massachusetts, The Turtle Press, 1951, pp.89–104.

rendue évidente par leur art de la chasse. Il existe donc deux genres de communautés, celles qui prospèrent sous le règne des jeunes et beaux chasseurs, dont Perceval, le roi d'Escavalon et Guiromelans, et celles qui sont vouées à la destruction sous le règne des non-chasseurs, tels le roi Pêcheur et Gauvain. A titre d'exemple, nous pouvons mentionner l'épisode de Blanche fleur, dans lequel le jeune couple Perceval–Blanche fleur rétablit la paix et apporte la prospérité dans leur château, Biaurepaire (Beau Repaire)³². A l'instar de Perceval, le roi d'Escavalon est aussi un jeune chasseur dont la beauté est sans égal. La description de son château inexpugnable est révélatrice et le narrateur souligne l'activité des artisans et des marchands dans la forteresse³³. Guiromelans est surtout le vaillant chevalier et le seigneur de la vaste terre dont Gauvain entend parler urbi et orbi³⁴. Il apparaît pour la première fois en tant que chasseur qui «giboioit d'un esprevier. / El champ devant lui el vergier / Avoit deus chienés a oisiax. / Li chevaliers estoit molt biax / Qu'en ne porroit dire de bouche.» (vv.8537–41). A certains égards, l'existence de Guiromelans ressemble beaucoup à celle de Perceval³⁵. Pour ainsi dire, Perceval, le roi d'Escavalon et Guiromelans représentent tous trois le type du «roi–chasseur».

32 Selon la traduction de Charles Méla dans son édition bilingue du *Conte du Graal*. Voir Chrétien de Troyes, *Le Conte du Graal ou Le Roman de Perceval*, éd et trad. Charles Méla, Paris, Le Livre de Poche, 1990 (Lettres gothiques), v.2326, 2346, 2627 et 3061 ; Dans cet épisode qui se situe juste avant celui du Château du Graal, le narrateur décrit en détail le désespoir du peuple et la situation catastrophique de Biaurepaire. Toutefois, cette situation se renverse brusquement à l'arrivée du jeune chevalier à qui Blanche fleur raconte ardemment ces misérables circonstances, et qu'elle pousse à s'élever contre l'assiégeant. Immédiatement après que Perceval ait vaincu Engygeron, cruel sénéchal de Clamadeu des Illes, et gagné l'amour de la belle châtelaine, un bateau de marchands rempli de vivres aborde fortuitement devant le château, poussé par un vent fort. Biaurepaire achète sur-le-champ tellement de vivres que les gens du domaine ne craignent plus la faim. Voir *Le Conte du Graal*, éd. W. Roach, vv.1744–73, 2524–92.

33 *Idem.*, vv.5754–82 ; Les détails reflètent-ils les observations de Chrétien de Troyes sur la vie quotidienne d'une ville flamande comme l'ont autrefois admis Maurice Wilmotte et Jean Frappier? Voir Maurice Wilmotte, *Le poème du Graal et ses auteurs*, Paris, Droz, 1930, pp.99–101 ; Jean Frappier, *Le roman breton : Perceval ou le Conte du Graal*, Paris, Centre de Documentation Universitaire, 1953, p.22.

34 *Le Conte du Graal*, éd. W. Roach, vv.8628–30.

35 Dans son article intitulé «Gauvain, Clarissant et le Château des Reines», A. Saly met en lumière le couple Guiromelans–Clarissans. Selon elle, Guiromelans est un double de Perceval : ce chevalier a jadis tué l'ami d'Orgueilleuse de Nogres pour gagner son affection, mais il éprouve maintenant un amour fidèle pour Clarissans, sœur de Gauvain. Guiromelans confie à Gauvain son anneau d'émeraude pour Clarissans. A l'inverse, Perceval arrache l'anneau d'émeraude à l'amie d'Orgueilleuse de la Lande. Cet anneau est le symbole de l'amour d'Orgueilleux, aussi ce chevalier doute-t-il de la fidélité de sa pucelle et la maltraite jusqu'à ce que Perceval le vainque en combat singulier. L'itinéraire de Gauvain est l'inverse de celui de Perceval. Voir A. Saly, «Gauvain, Clarissant et le Château des Reines» in Danielle Queruel, dir. *Amour et Chevalerie dans les romans de Chrétien de Troyes : Actes du colloque de Troyes (27–29 mars 1992)*, Paris, Les Belles Lettres, 1995, pp.135–45 (repris dans *Image, Structure et Sens*, pp.111–21).

Ils possèdent l'étoffe de grands seigneurs en dépit de leur «jeunesse»³⁶.

D'après nous, la figure du chasseur chez Chrétien de Troyes est la personnification du pouvoir seigneurial. C'est dans la partie–Gauvain que se manifestent rétrospectivement des principes bien définis par la partie–Perceval. Gauvain joue le rôle du non–chasseur du début à la fin et, deux grands seigneurs (le roi d'Escavalon et Guiromelans) jouent le rôle du chasseur comme le fait Perceval. Les chasseurs nourrissent une haine violente à l'égard de Gauvain, car le neveu du roi Arthur aurait jadis tué le père du roi d'Escavalon et le cousin de Guiromelans. De surcroît, le père de Gauvain (le roi Lot) aurait lui aussi tué le père de Guiromelans³⁷. Cette rivalité fatale n'engendre pas seulement une hostilité entre les deux clans. Elle se développe jusqu'à devenir une opposition idéologique autour de ce que doit représenter la figure du chasseur dans l'imaginaire médiéval. Dans *Le Conte du Graal*, le neveu du roi Arthur n'est plus un parangon de chevalerie comme dans les romans antérieurs de Chrétien de Troyes. Par exemple, au début d'*Erec et Enide*, premier roman de Chrétien de Troyes, Gauvain conseille sagement au roi Arthur de ne pas restaurer la coutume de la «chasse au cerf blanc» pour maintenir la paix à l'intérieur de la cour royale³⁸. Cependant, au début de l'épisode du roi d'Escavalon dans le dernier roman du même auteur, le chevalier échoue maladroitement à la «chasse à la biche blanche». Son échec contraste fortement avec l'apparition brillante du roi d'Escavalon qui mène la troupe des chasseurs³⁹. Gauvain n'est pas un chasseur digne de la bête symbolique, contrairement à son oncle Arthur qui est le vainqueur du cerf blanc. Est–ce que notre héros n'est pas, à la différence du roi Arthur, un destructeur du royaume de Logres?

Quant à la souveraineté de Gauvain, il nous est très difficile de l'analyser en raison à la fois du symbolisme et de la nébulosité du *Conte du Graal*. Toutefois, une chose est sûre : la figure de Gauvain est comparable à celle du roi Pêcheur. L'épisode du Château Merveilleux se trouve être l'illustration concrète de ce problème. Après avoir réussi l'épreuve effrayante du Lit de la Merveille, le neveu

³⁶ Cette notion joue souvent un rôle essentiel dans la littérature du Moyen Age. Par exemple, le «jovens» provençal ne désigne pas seulement la «jeunesse» du français moderne, il concerne directement la philosophie du troubadour. Moshé Lazar explique le mot-clé «jovens» : «*jovens* ne signifie guère jeunesse d'âge, jeune homme, esprit particulier à la jeunesse. Il semble représenter un ensemble de vertus et de devoirs exigés par le code de la *cortezia*, une somme de qualités morales qui font qu'un homme est courtois.» (Moshé Lazar, *Amour Courtois et "Fin'Amors" dans la littérature du XII^e siècle*, Paris, Klincksieck, 1964, p.33).

³⁷ *Le Conte du Graal*, éd. W. Roach, vv.8778–85.

³⁸ *Erec et Enide*, éd. M. Roques, vv.41–58.

³⁹ *Le Conte du Graal*, éd. W. Roach, vv.5703–16.

du roi Arthur est invité comme seigneur du Château Merveilleux⁴⁰. Mais, malgré tout, sa victoire le rend indigne du trône, parce que la coutume du Château Merveilleux lui interdit de quitter l'enceinte de la forteresse pour chasser dans la forêt :

Et mesire Gavains remire
 La riviere et les terres plaines
 Et les forés de bestes plaines,
 Si a son hoste regardé
 Et si li dist : “Hostes, par De,
 Ci me plaist molt a converser
 Por aler chacier et berser
 En ces forés chi devant nos.”
 —“Sire, de che vos poëz vos,
 Fait li notoniers, molt bien taire ;
 Que j'ai oï souvent retraire
 Que cil que Diex tant amerroit
 Que l'en çaiens le clamerroit
 Mestre et seignor et avôé,
 Qu'il ert establi et vöé
 Que il jamais de ces mesons
 N'istroit, fust tors ou fust raisons.
 Por ce ne vos covient parler
 Ne de chacier ne de berser,
 Que çaiens avez le sejour,
 Jamais n'en istrois a nul jor.”

[vv.8004–24]

En outre, l'épisode du Château Merveilleux constitue implicitement le pendant négatif de l'aventure d'Yvain ainsi que l'épisode de la Pucelle aux Petites Manches⁴¹. Tandis qu'Yvain sauve la vie d'un «lion» attaqué par un serpent, Gauvain lui donne la mort dans l'épreuve du Lit de la Merveille. Cette bête symbolique n'accompagne-t-elle pas Yvain comme son fidèle chien de chasse⁴²?

40 Sur l'architecture imaginaire dans la littérature médiévale en partant de la description décorative du Château Merveilleux dans *Le Conte du Graal*, voir Michel Stanesco «Une architecture féerique : le palais aux cent / mille fenêtres» in *Travaux de littérature, Architectes et architecture dans la littérature française*, t.12, 1999, pp.237–54 (repris par le même auteur, *D'Armes et d'Amours : étude de la littérature arthurienne*, Orléans, Paradigme, 2002, pp.181–99).

41 L'épisode de la Pucelle aux Petites Manches reflète probablement le récit des deux sœurs dans *Le Chevalier au lion* pour accentuer la nature de Gauvain qui fait contraste avec celle d'Yvain. Alors que Gauvain défend la méchante aînée lors d'une querelle entre les deux sœurs de Noire-Espine, Yvain fait tout son possible avec son lion pour sauver la fille cadette de cette situation pitoyable.

42 Chrétien de Troyes, *Les Romans de Chrétien de Troyes édités d'après la copie de Guiot (Bibl. nat. fr.794)*, t.4 : *Le Chevalier au lion (Yvain)*, éd. M. Roques, Paris, Champion, 1960 (CFMA.89), vv.3434–49.

Concernant l'entrelacement structurel entre *Le Chevalier au lion* et *Le Conte du Graal*, notre hypothèse semble confortée par la conversation courtoise entre Ygerne et Gauvain dans la salle du Château Merveilleux⁴³. La vieille reine n'oppose-t-elle pas le clan de Gauvain à celui d'Yvain? Ainsi, conformément à l'indice donné par l'auteur dans l'épisode de l'échec de la chasse à la biche blanche, Gauvain s'identifie enfin au roi Pêcheur avec lequel il partage des points communs remarquables qui mettent en évidence des ressemblances entre le Château du Graal et le Château Merveilleux⁴⁴. Que signifie donc cette situation inattendue? Remarquons que Gauvain rencontre Guiromelans, le chasseur à l'épervier, aussitôt après qu'il est sorti du Château Merveilleux. Cette rencontre est d'autant plus frappante qu'elle fait suite à l'épisode dans lequel Gauvain était privé du divertissement de la chasse et emprisonné dans l'Autre Monde. D'après nous, ici s'éclaircit dans une certaine mesure la nature de Gauvain par rapport à celle de Perceval, du roi d'Escavalon et de Guiromelans.

Mais, pourquoi est-ce l'aptitude à la chasse qui entraîne la prospérité ou la décadence du pays? Pourquoi le romancier met-il l'accent sur l'inaptitude de Gauvain? La réponse à ces questions n'est pas obligatoirement absconse, puisque, comme l'a souligné Jacques Le Goff, la chasse était, au Moyen Age, un privilège réservé à la classe dominante⁴⁵. Le discours sur la chasse n'est-il pas influencé à la

43 Cette conversation semble suggérer l'«intertextualité» entre *Le Chevalier au lion* et *Le Conte du Graal*. D'abord, Ygerne demande combien de fils ont eus le roi Lot et son épouse. Gauvain lui apprend le nom de leurs quatre fils, Gauvain, Engrevains, Gaherités et Guerrehés. Puis, Ygerne l'interroge au sujet des fils du roi Urien. A cette question, Gauvain répond : «“Dame, oil, deus de grant renon : / Li uns mesure Yvains a non, / Li cortois, li bien affaitiez ; / Tot le jor en sui plus haitiez / Quant al matin veoir le puis, / Tant sage, tant cortois le truis. / Et li autres ra non Yvains, / Qui n'est pas ses freres germain ; / Por che l'en l'apele l'Avoltre, / Et cil toz les chevaliers oltre / Qui bataille prendent a lui. / Cil sont a la cort ambedui / Molt preu, molt sage, molt cortois.”» (vv. 8151–63).

44 A propos de ressemblances structurales entre ces deux châteaux merveilleux, voir A. Saly, «La récurrence des motifs en symétrie inverse et la structure du *Perceval* de Chrétien de Troyes» in *Image, Structure et Sens*, p.106 et «Gauvain, Clarissant et le Château des Reines» in *idem.*, pp.113–6 ; Jacques Ribard explique sur ce point : «Correspondance hautement significative d'ailleurs, si l'on pense qu'il s'agit de deux châteaux incontestablement initiatiques et que sont concernés les deux héros, Perceval et Gauvain, dont les destins parallèles mais différents sont le sujet même de l'œuvre ultime de Chrétien de Troyes.» (Jacques Ribard, *Le moyen âge : littérature et symbolisme*, Paris, Champion, 1984, p.42).

45 Jacques Le Goff et Pierre Vidal-Naquet, «Lévi-Strauss en Brocéliande : esquisse pour une analyse d'un roman courtois» in le même auteur, *L'Imaginaire Médiéval*, Paris, Gallimard, 1985 (repris dans les ouvrages réunis de J. Le Goff, *Un Autre Moyen Age*, Paris, Gallimard, 1999, pp.581–614) ; L'historien conclut ainsi son article : «On nous pardonnera d'arrêter ici notre analyse ; pour la prolonger, il faudrait la reprendre à un autre niveau, celui que Chrétien lui-même a exploré dans *Perceval*» (J. Le Goff et P. V-Naquet, «Lévi-Strauss en Brocéliande» in *idem.*, p.614) ; Sur la généralité de la chasse au Moyen Age, voir Agostino Bagliani et Baudouin Van den Abeele, dir. *La Chasse au Moyen Age : société, traité,*

fois par la mémoire mythique et par la réalité sociale qui entoure sans intermédiaire notre poète? Excepté Lancelot, Chrétien de Troyes représente essentiellement des personnages royaux et nobles dans la poétique de la chasse : Arthur, Erec, Enide, Cligès, Bertran et Yvain, etc. Si nous admettons *Guillaume d'Angleterre* de «Crestiens» comme ouvrage authentique du romancier champenois, nous pouvons ajouter Guillaume et ses fils jumeaux à cette liste. Chez Chrétien de Troyes, la chasse n'est pas un simple divertissement pour la famille royale. Gauvain ne personnifie jamais l'idéal de ce «rite» qui décide du sort de la communauté. Cette tendance nous suggère naturellement que le neveu du roi Arthur ne mérite plus son rang de chevalier idéal de la Table Ronde, il n'est plus que le destructeur de son royaume. La fonction de Gauvain est rendue manifeste par la quête de la Lance-qui-saigne où il s'agit de détruire le royaume de Logres. Afin d'illustrer nos propos, il est indispensable d'analyser minutieusement l'épisode du roi d'Escavalon, épisode qui s'harmonise parfaitement avec celui de l'ermite dans la symétrie structurale du *Conte du Graal*. Pour poser une dernière pièce à notre puzzle, il nous faut élucider la signification cachée de la vengeance du roi d'Escavalon.

* * *

La mauvaise condition du corps physique du roi Arthur représenterait celle de son corps symbolique, c'est-à-dire la décrépitude de son territoire ; il résulte que le coup mortel provoqué par la Lance-qui-saigne signifie également la destruction du royaume de Logres, comme ce fut le cas avec le roi Pêcheur et le père de Perceval. Les médiévistes cherchent généralement à expliquer le caractère surnaturel du Graal et de la Lance-qui-saigne en s'appuyant sur des documents celtiques ou chrétiens qui présentent des analogies avec *Le Conte du Graal*.

symbole, Florence, Sismel-Edizioni del Galluzzo, 2000 ; Alain Guerreau, «Chasse» in Jacques Le Goff et Jean-Claude Schmitt, dir. *Dictionnaire Raisonné de l'Occident Médiéval*, Paris, Fayard, 1999, pp.166–78 ; *La Chasse au Moyen Age : actes du colloque de Nice (22–24 juin 1979)*, Paris, Les Belles Lettres, 1980 ; Charles R. Young, *The Royal Forests of Medieval England*, Pennsylvanie, University of Pennsylvania Press, 1979 ; C'est dans la «Bretagne» réelle que le droit de la chasse et le contrôle de la «forest» caractérisaient l'autorité des rois, dont le prestige était l'objet à la fois d'une révérence et d'une épouvante populaires. Par exemple, l'auteur de la *Chronique anglo-saxonne* témoigne sur le mécontentement du peuple sous le règne de Guillaume I^{er} le Conquérant : «He preserved the harts and boars / And loved the stags as much / As if he were their father. / Moreover, for the hares did he decree that they should go free. / Powerful men complained of it and poor men lamented it, / But so fierce was he that he cared not for the rancour of them all, / But they had to follow out the king's will entirely / If they wished to live or hold their land, / Property or estate, or his favour great.» (David C. Douglas et George W. Greenaway éd. *English Historical Documents*, t.2 : 1042–1189, 2^e éd, London, Oxford University Press, 1981, pp.171–2).

Toutefois, avant de recourir à ces procédés, il conviendrait de s'intéresser tout particulièrement à l'épisode du roi d'Escavalon et à celui de l'ermite.

Tout d'abord, examinons les raisons qui portent Gauvain à rechercher la Lance-qui-saigne. Au moment où Perceval se déclare en quête du Graal, Guigambresil arrive à la cour du roi Arthur et accuse ouvertement Gauvain d'être le meurtrier de son ancien seigneur. Le neveu du roi Arthur clame son innocence. Mais à la suite de cette accusation, les deux chevaliers conviennent d'un duel judiciaire, qui aura lieu quarante jours plus tard, devant le roi d'Escavalon, fils du roi tué par Gauvain. C'est ainsi que le deuxième héros s'engage dans l'aventure, soit pour justifier son fait, soit pour se laver de cette fausse accusation. Guigambresil s'exprime sur la beauté physique de son seigneur qui «plus biax est que Absalon» (v.4792). Il est bien connu qu'Absalon, fils de David et de Maakah, est le type de la beauté exceptionnelle. Cependant, cet exemple représente non seulement la belle figure du roi d'Escavalon, mais aussi son fond intime à un certain degré, parce que ce personnage biblique est l'auteur d'une vengeance terrible. Il fit tuer son demi-frère Amnon pour venger le «viol» de sa sœur Thamar.

Au cours de son aventure, Gauvain est invité chez le roi d'Escavalon. Le jeune roi prie sa belle sœur de l'accueillir chaleureusement, sans avoir connaissance de l'identité de son invité. Mais la destination de Gauvain est «La ou de mort le heent tuit» (v.5750). Respectant l'ordre de son frère, la sœur du roi lui offre l'hospitalité et, Don Juan du Moyen Age, Gauvain la courtise s'éance tenante. Cependant, un vassal surprend accidentellement leurs jeux amoureux. De suite, il insulte violemment et impitoyablement la princesse et démasque l'identité de l'hôte de son seigneur : «Que cil la qui siet dalez toi / Ocist ton pere, et tu le baises! / Quant feme puet avoir ses aises, / Del soreplus petit li chaut.» (vv.5862–5). Le chevalier errant se révèle être Gauvain qui a jadis tué le père du jeune roi et de sa sœur. Aussi la jeune fille a-t-elle accepté l'amour du meurtrier de son père qu'elle devrait haïr à mort. Quant à l'ancien roi, l'auteur ne le mentionne que très peu⁴⁶, mais selon les dires de Guigambresil, sujet loyal qui l'a servi et sert actuellement son fils, il semblerait que Gauvain l'ait tué d'une manière ignominieuse. A son insu, le chevalier s'est introduit dans un pays ennemi. Dès que le nom du traître fait le tour du château, plus de dix mille citoyens furieux assiègent la tour dans laquelle Gauvain est barricadé. Malgré leurs impétueuses attaques, le chevalier les refoule tout seul en recourant à Escalibor, l'épée de son oncle⁴⁷.

46 L'ancien roi d'Escavalon est probablement le seigneur que servit le frère aîné de Perceval : «Au roi d'Eschavalon ala / Li aisez, et tant servi l'a / Que chevaliers fu adoubez» (vv.463–5).

47 Concernant cette épée, le narrateur explique : «Qu'il avoit çainte Escalibor, / La meillor espee qui fust, / Qu'ele trenche fer come fust.» (vv.5902–4). Il est surprenant de trouver ici la célèbre épée du roi

Néanmoins, cette révolte est aussitôt réprimée sur l'ordre du roi d'Escavalon qui se torture l'esprit pour sauver cette situation, puisqu'il doit protéger, en principe, son ennemi qu'il a accueilli en tant qu'hôte. Le jeune roi décide de se montrer malgré tout indulgent envers ce chevalier accusé et le prend alors sous sa protection. A ce moment, un sage vavasseur aborde le jeune seigneur et lui donne quelques conseils pour sortir de cette situation assez complexe. Le vavasseur trame une conspiration très sournoise pour mettre l'ennemi dans une position désespérée, sans entacher l'honneur du roi d'Escavalon. Ici, nous touchons enfin au fond du problème. Il propose à son seigneur de sauvegarder la personne de Gauvain :

«Sire, fait il, or vos doit en
 A bien et a foi conseilher. Il ne fait mie a merveillier,
 Se cil qui la traïson fist
 De vostre pere qu'il ocist,
 A esté çaiens assalis,
 Car il i est de mort haïs
 Isi a droit con vos savez.
 Mais ce que hebergié l'avez
 Le doit garantir et conduire

Arthur aux mains de Gauvain. Le roi Arthur a-t-il confié son épée à son neveu? Nous sommes naturellement poussés par l'envie de comparer Escalibor avec l'épée de Perceval et l'«Espee as Estranges Renges» (v.4712). Parmi ces trois épées merveilleuses, l'information énigmatique de la Demoiselle Hideuse nous empêche d'analyser, pour le moment, l'Espee as Estranges Renges, épée qui sera donnée à celui qui libère la demoiselle assiégée à Montesclaire. Toutefois, remarquons que l'épée de Perceval, qui est destinée à se briser en plusieurs pièces, est envoyée au roi Pêcheur par sa «nièce» : «Sire, la sore pucele, / Vostre niece qui tant est bele, / Vos a envoï cest present» (vv.3145-7). Escalibor est avant tout la propriété du roi Arthur, Geoffroi de Monmouth et son adaptateur Wace expliquent que cette épée a été forgée dans l'*insula Avallonis* : «Accinctus etiam Caliburno, gladio optimo et in insula Avallonis fabricato.» (*Historia Regum Britanniae*, éd. Edmond Faral in *La Légende arthurienne : études et documents*, Paris, Champion, 1929, t.3, p.233). L'île d'Avalon représente l'Autre Monde dans la mythologie celtique, et selon Geoffroi et Wace, le roi Arthur s'est dirigé vers cette île pour guérir une blessure mortelle qu'il a subie dans la bataille contre son neveu Mordred. Pourquoi Gauvain porte-t-il Escalibor dans l'épisode du roi d'Escavalon? Comme l'a signalé Charles Méla, cet épisode régorge de résonances d'«esch-» (Charles Méla, *La Reine et le Graal : La conjointure dans les Romans du Graal de Chrétien de Troyes au Livre de Lancelot*, Paris, Seuil, 1984, p.92). Par exemple, *escu* (v.5892, 5893, 5895, 5938), *eschequier* (v.5893), *eschés* (v.5896, 6011), *eskec* (v.5898), *Escalibor* (v.5902), *eschevins* (v.5908), *eschevin* (v.5935), *eschas* (v.6000), etc. Le nom d'Escalibor est probablement composé par deux éléments, le préfixe *es-* et *Calibor*. De même, comme l'ont autrefois pensé William A. Nitze et R. S. Loomis, le nom d'Escavalon dérive-t-il étymologiquement d'Avalon, île féérique où Escalibor est forgé et son propriétaire est transporté pour soigner ses blessures? Voir R. S. Loomis, *op.cit.*, p.481 ; William A. Nitze et Harry F. Williams, *Arthurian Names in the Perceval of Chrétien de Troyes : Analysis and Commentary*, Berkeley et Los Angeles, University of California Publications in Modern Philology, t.38, 3, 1955, p.272 ; G. D. West, *An Index of Proper Names in French Arthurian Verse Romances (1150-1300)*, Toronto, University of Toronto Press, 1969, pp.56-7.

Au sujet de ce vavasseeur, le narrateur insiste sur la grande sagesse du vavasseeur : «En la place un vavasseeur ot / Qui de la vile estoit naïs, / Si conseilloit tot le païs, / Car il estoit de molt grant sen.» (vv.6088–91). En effet, le sage donne à son jeune roi un conseil très pertinent. Nous ne doutons ni de son jugement ni de son intelligence. Dans notre étude sur la Lance–qui–saigne, le plus important est de faire confiance à l'information du vavasseeur, c'est–à–dire de suivre le texte original de Chrétien de Troyes. Le vavasseeur est surtout le porte–parole des émeutiers rancuniers et des gens du royaume d'Escavalon. Il n'oublie jamais leur «vendetta» contre le neveu du roi Arthur. Après avoir conseillé de reporter le duel entre Gauvain et Guigambresil à l'année suivante, le vavasseeur propose enfin de donner à leur ennemi cette cruelle alternative :

mais jou lo prendre
 Un respit de ceste bataille
 Jusqu'a un an, et il s'en aille
 Querre la lance dont li fers
 Saine toz jors, ja n'ert si ters
 C'une goutte de sanc n'i pende.
 Ou il cele lance vos rende,
 Ou il se remete en merchi
 En tel prison come il est chi.
 Lors sarez meillor achoïson
 De lui retenir en prison
 Que vos orendroit n'averiez.
 Ja, ce quit, ne le savriiez
 Metre en nule paine si grief
 Qu'il n'en venist molt bien a chief.
 De tot quanque l'en puet et set,
 Doit l'en grever ce que l'en het ;
 De vostre anemi essillier
 Ne vos sai je miex conseillier."

[vv.6110–28]

Le roi d'Escavalon décide d'accepter la proposition de son conseiller. Gauvain se trouve ainsi face à une alternative embarrassante : soit il part pour rechercher la Lance–qui–saigne, soit il reste emprisonné dans la tour. Indubitablement, le vavasseeur tient la quête de la Lance–qui–saigne pour l'instrument d'une vengeance sournoise et tortueuse contre Gauvain. Mais en quoi peut–elle constituer une vengeance qui équivaldrait au meurtre ignoble de l'ancien roi d'Escavalon? De prime abord, il est certain que les dires du vavasseeur regorgent de points incompréhensibles. Cependant, il ne manque jamais ni de sagesse ni de

discernement. Il semble plutôt donner à son jeune seigneur un conseil très pertinent en déployant toutes ses qualités. Il parle en toute certitude : «Sire, se Damedieux m'aït, / Tot che puet en bien amender.» (vv.6150–1). Si sa conspiration n'est pas explicite, il n'est du moins pas difficile de deviner son intention réelle. A la différence de Guigambresil et des citoyens furieux, le but du vavasseur n'est pas de tuer directement le neveu du roi Arthur, mais bien de le précipiter dans le désespoir le plus impitoyable. Immédiatement, le sage mesure la force exceptionnelle de Gauvain et comprend que ni Guigambresil ni le roi d'Escavalon ne parviendront à se venger de leur ennemi mortel. De fait, même l'attaque générale des émeutiers n'a pu vaincre le neveu du roi Arthur. Le peuple du royaume d'Escavalon a-t-il vraiment la force d'affronter le meilleur chevalier du monde? Pour le tourmenter, il vaudrait mieux ne pas se battre directement contre lui dans un duel judiciaire ou sur un champ de bataille. Pour ainsi dire, la vengeance du roi d'Escavalon, concoctée par le vavasseur, n'est pas cornélienne comme pour Rodrigue, mais racinienne comme pour la nourrice de Phèdre. L'intrigant cache sa passion et son complot pour infliger à son ennemi la douleur la plus insupportable. Mais revenons à l'essentiel de notre problème. La véritable intention du vavasseur est de faire mourir le roi Arthur, au lieu de lutter directement contre Gauvain. Cette conclusion n'est ni arbitraire ni sans fondement, puisque les gens du royaume d'Escavalon auraient jadis perdu leur seigneur à cause de l'action ignoble de Gauvain. Ayant l'intention d'accabler douloureusement leur ennemi par la même souffrance, à leur tour, ils nouent une intrigue pour tuer le seigneur de Gauvain, c'est-à-dire le roi Arthur. En ce qui concerne la fonction de la Lance-qui-saigne, notre hypothèse semble renforcée par la dernière parole du vavasseur :

Et mesire Gavains s'en aille,
 Mais c'un sairement en prendra
 Me sire : que il li rendra
 Jusqu'a un an, sanz plus de terme,
 La lance dont la pointe lerne
 Le sanc tot cler que ele plore ;
 Et s'est escrit qu'il ert une hore
 Que toz li roïames de Logres,
 Qui jadis fu la terre as ogres,
 Sera destruis par cele lance.

[vv.6162–71]

Ici, le vavasseur évoque l'histoire légendaire de Bretagne. Toutefois il évite de se prononcer quant au motif de la chute du royaume de Logres. Nous ne savons pas si Gauvain devine le piège du vavasseur ou non, mais il éprouve une répugnance violente pour la proposition du vavasseur : «Certes, je me lairoie

ençois, / Fait mesire Gavains, ceans / Ou morir ou languir set ans / Que je sairement en feïsse / Ne que ma foi li plevesisse.» (vv.6174–8). Le chevalier a raison de refuser catégoriquement la quête de la Lance–qui–saigne, puisque, selon la prophétie, sa nouvelle aventure risque d’entraîner la destruction du royaume du roi Arthur. Le vavasour présente le royaume de Logres comme la terre qui «jadis fu la terre as ogres» (v.6170). Le nom «Logres» rime avec les «ogres», ces géants qui se nourrissent de chair humaine⁴⁸. Cependant ce n’est pas un jeu de mot vain : le romancier a recueilli cette expression de la pseudo–histoire de Brut (Brutus), fondateur légendaire de la Bretagne. Selon Geoffroi de Monmouth et Wace, lorsque le héros troyen arrive à Albion (ancien nom de l’Angleterre) avec ses compagnons, Albion était une île où personne ne vivait à l’exception de quelques géants : «En cele ille gaianz aveit, / Nule gent altre n’i maneit.» (*Le Roman de Brut*, éd. Ivor Arnold, vv.1063–4)⁴⁹. Les Troyens ont alors vaincu les géants qui s’y étaient installés, et Brut a fondé «Britannia» pour entrer dans la postérité. Après la mort de Brut, ses trois fils lui succèdent et chacun règne sur une partie de la Bretagne : Logres (Angleterre), Kambrie (pays de Galles) et Albanie (Ecosse). Comme leur père, les trois successeurs (Locrin, Kamber et Albanac) donnent leur nom à chacune de ces terres : «Locrin, cil ki esteit ainz nez, / E plus fort ert e plus senez, / Out a sa part la region / Ki de sun nun Logres out nun» (vv.1267–70). Le roi Arthur descend de Brut, son territoire correspond approximativement à la région que nous appelons aujourd’hui «Angleterre», c’est–à–dire le royaume de Logres. En fait, Chrétien de Troyes le considère quelquefois comme le royaume du roi Arthur dans son *Chevalier de la charrette*⁵⁰.

Quant à la Lance–qui–saigne, Geoffroi et Wace n’en parlent pas. Serait–elle donc le produit de l’imagination de Chrétien de Troyes? Il nous est difficile de vérifier l’origine de cette lance mystérieuse à cause de l’insuffisance des documents, bien qu’il semble que la théorie celtique soit peut–être plus convaincante que la théorie chrétienne, à condition de mettre en balance ces deux théories⁵¹. Toutefois,

48 Sur l’interprétation de ce passage, voir le commentaire d’Alfons Hilka. *Der Percevalroman (Li Contes del Graal) von Christian von Troyes*, unter Benutzung des von Gottfried Baist nachgelassenen handschriftlichen Materials, herausgegeben von Alfons Hilka, Tübingen, Max Niemeyer, 1932, pp.733–5.

49 Wace, *Le Roman de Brut*, éd. Ivor Arnold, Paris, Société des Anciens Textes Français, 1938–40, 2.vol.

50 Chrétien de Troyes, *Les Romans de Chrétien de Troyes édités d’après la copie de Guiot (Bibl. nat., fr.794)*, t.3 : *Le Chevalier de la charrette*, éd. M. Roques, Paris, Champion, 1958 (CFMA.86), v.1301, 1930, 2055, 2081, 2290, 2409, 2956, 3517.

51 Voir Arthur C. L. Brown, «The Bleeding Lance» in *Publications of the Modern Language Association of America*, t.25, 1910, pp.1–59 ; J. Frappier, *Chrétien de Troyes et le mythe du Graal*, pp.189–90 ; R S. Loomis, *op. cit.*, pp.379–82 ; J. Marx, *op. cit.*, pp.129–35, 257–70 ; Joseph Vendryes, «Les éléments celtiques de la légende du Graal» in *Etudes Celtiques*, t.5, 1949, pp.14–5 ; A ce propos,

mettons de côté la polémique sur l'origine, parce que la structure dualiste du *Conte du Graal* nous permet d'éclaircir le rôle de la Lance-qui-saigne et la virtuosité du poète médiéval. Avant toute chose, la Lance-qui-saigne n'est qu'une lance ordinaire du Moyen Age, même si nous y reconnaissons une signification surnaturelle. A moins que nous ne l'assimilions à une arme de destruction massive, il est impossible qu'un coup de cette lance anéantisse tout le royaume de Logres. Certes, l'explication du vavasseur sur la Lance-qui-saigne est fragmentaire et pleine de sous-entendus, mais cela n'explique pas le manque de construction logique dans *Le Conte du Graal*. Pourquoi Perceval réapparaît-il à l'improviste et apprend-il le rôle du Graal et sa filiation cachée dans l'épisode de l'ermite, immédiatement après le départ de Gauvain à la recherche de la Lance-qui-saigne? La clef du mystère de la Lance-qui-saigne se dissimule dans le sermon de l'ermite, de même que le mystère du Graal dans la vengeance du roi d'Escavalon. L'explication définitive de ces deux objets merveilleux n'existe donc pas dans la partie finale, absente, mais dans l'alternance structurale qui se trouve dans la partie centrale du récit, c'est-à-dire au «carrefour» de deux itinéraires engagés tour à tour par Perceval et Gauvain. Selon nous, le Graal est la Lance-qui-saigne à rebours. Ces deux mystères ne se dévoilent qu'en superposant les deux informations fragmentaires données alternativement par le vavasseur et l'ermite. Tout d'abord, Perceval est un neveu du roi spirituel du Graal, tandis que Gauvain est un neveu du roi Arthur. Ensuite le Graal concerne étroitement la fécondité du territoire dévasté du roi Pêcheur, alors que la Lance-qui-saigne cause directement la destruction du royaume de Logres, c'est-à-dire celui du roi Arthur. Ne serait-il pas possible de comprendre la nature de l'aventure de Gauvain à partir de ces binômes fondamentaux? Premièrement, la mission de Perceval est de guérir la blessure incurable du roi Pêcheur dans la quête du Graal ; celle de Gauvain serait pleine de risques, blesser mortellement le roi Arthur dans la quête de la Lance-qui-saigne. Deuxièmement, un coup de javelot provoque la stérilité du territoire du roi Pêcheur ; celui de la Lance-qui-saigne détruirait le royaume du roi Arthur. De plus, le Graal soutient la vie de l'oncle de Perceval ; la Lance-qui-saigne coûterait la vie à l'oncle de Gauvain. Enfin, Perceval prend connaissance de la vie spirituelle du père du roi Pêcheur ; Gauvain aurait autrefois donné la mort au père du roi d'Escavalon, etc.

Ph. Ménard résume, avec pertinence, le fond de notre problème : «Autant de questions que l'on peut poser sans pouvoir y apporter de réponses assurées. Y aurait-il sur ce point un vieux souvenir des lances redoutables, quasiment magiques de la littérature celtique? On pourrait le croire. Les partisans de la thèse celtique ont ici un net avantage sur leurs adversaires. Il faut le reconnaître. Mais on voit mal le lien entre la lance portée en cortège chez le Roi Pêcheur et une lance destructrice ravageant un pays entier. Le mystère reste épais.» (Ph. Ménard, *art.cit.*, p.91).

C'est ainsi que Chrétien de Troyes joue avec la polysémie des images dans l'épisode du roi d'Escavalon et celui de l'ermite. Ce dernier n'a sa raison d'être que par son lien avec le premier. Ce bref épisode n'est ni l'invention de quelque scribe ni l'apocryphe de quelque romancier. C'est un épisode authentique rédigé par le romancier champenois qui accentue ainsi la réciprocité entre ces deux aventures. La vengeance et la conspiration d'Escavalon, projetées par le vavasseur, impliquent le meurtre du roi Arthur et la destruction de son royaume. Le sage a secrètement raconté à son jeune seigneur : «De tot quanque l'en puet et set, / Doit l'en grever ce que l'en het» (vv. 6125–6). Pour tourmenter Gauvain, n'y aurait-il rien de plus impitoyable que ce complot? L'auteur en donne sporadiquement beaucoup d'indices, au lieu de relater explicitement le mystère du Graal et de la Lance–qui–saigne. La «conjointure» nous permet de déceler la «senefiance» du roman. Nous ne méconnaissions pas nécessairement l'importance de la «matiere», mais sous prétexte de l'inachèvement et de l'obscurité du récit, les médiévistes ne formulent-ils pas souvent diverses hypothèses sur l'origine du *Conte du Graal*? Notre théorie ne se fonde, par principe, que sur le texte original de Chrétien de Troyes. Il est, de ce fait, indéniable que l'aventure de Perceval et celle de Gauvain s'unissent harmonieusement. Le Graal et la Lance–qui–saigne vont toujours de pair. Leurs propriétés se complètent : l'éclat du Graal irradie le mystère de la Lance comme le scintillement d'un kaléidoscope.